

8^{ème} Printemps des Jardins

Samedi & dimanche 21-22 avril 2018

BULLETIN D'INSCRIPTION

Bulletin à nous retourner dans les meilleurs délais, et avant le 7 avril 2018 dernier délai

NOM ou *RAISON SOCIALE* :

RCS :

ADRESSE :

Tél :

Fax :

Email :

ACTIVITES (Description indicative des produits) :

Taille de l'emplacement souhaité :

- stand de 8 mètres pour samedi et dimanche : 80 €
- stand de 8 mètres pour samedi uniquement : 50 €
- stand de 8 mètres pour dimanche uniquement : 50 €
- stand de 4 mètres pour samedi et dimanche : 40 €
- stand de 4 mètres pour samedi uniquement : 25 €
- stand de 4 mètres pour dimanche uniquement : 25 €

Chèque à l'ordre de "Rotary Club de Chinon"

Toute inscription vaut acceptation du règlement de la manifestation attaché au présent bulletin

Renseignements : M. Jean-Jacques Billard jj.billard@rotary-chinon.org Tél : 06 08 27 64 08

Retour du bulletin et de votre règlement : M. Billard - 8, Rue du Blanc Carroi - 37500 - CHINON

Vous pouvez également vous inscrire en ligne sur notre site :

[http:// rotary-chinon.com](http://rotary-chinon.com)

Manifestation organisée au profit du handicap psychique, physique et social



Automne des Jardins

Samedi & dimanche 15-16 septembre 2018

BULLETIN D'INSCRIPTION

Bulletin à nous retourner dans les meilleurs délais, et avant le 1er septembre 2018 dernier délai

NOM ou *RAISON SOCIALE* :

RCS :

ADRESSE :

Tél :

Fax :

Email :

ACTIVITES (Description indicative des produits) :

Taille de l'emplacement souhaité :

- o stand de 8 mètres pour samedi et dimanche : 80 €
- o stand de 8 mètres pour samedi uniquement : 50 €
- o stand de 8 mètres pour dimanche uniquement : 50 €
- o stand de 4 mètres pour samedi et dimanche : 40 €
- o stand de 4 mètres pour samedi uniquement : 25 €
- o stand de 4 mètres pour dimanche uniquement : 25 €

Réduction de 50% à tout exposant du Printemps des Jardins 2018

Chèque à l'ordre de "Rotary Club de Chinon"

Toute inscription vaut acceptation du règlement de la manifestation attaché au présent bulletin

Renseignements : M. Jean-Jacques Billard jj.billard@rotary-chinon.org Tél : 06 08 27 64 08

Retour du bulletin et de votre règlement : M. Billard - 8, Rue du Blanc Carroi - 37500 - CHINON

[http:// rotary-chinon.com](http://rotary-chinon.com)

Manifestation organisée au profit du handicap psychique, physique et social



Printemps des Jardins

Règlement

Dates et lieu : Promenade Mattrait à Chinon (37). 21 et 22 avril 2018

Date limite d'inscription : mardi 10 avril 2018. Les réservations sont définitives à réception du règlement. Les réservations non réglées au 17 avril sont annulées.

Article 1 :

Cette manifestation est organisée par le Rotary Club de Chinon, (association à but non lucratif, loi de 1901). Outre son intérêt artisanal et commercial, elle est destinée – comme chaque année – au financement d'actions sociales et caritatives locales.

L'accès du public est gratuit.

Article 2 :

L'installation des stands débutera samedi à partir de 6h30 (dimanche à 6h30 pour les exposants du seul dimanche) et devra être impérativement terminée à 8h. En dehors des camions frigorifiques, et des véhicules aménagés en stands, les véhicules ne seront admis sur le site que le temps de l'installation et du démontage (parking gratuit près du site). Pour des raisons de sécurité liées à Vigipirate aucun véhicule ne pourra plus accéder au site ni le quitter à partir de 8h.

Article 3 :

L'organisateur et son assureur déclinent toute responsabilité en cas de pertes, dommages ou vols subis par les exposants. Un gardiennage est assuré du samedi soir au dimanche matin.

Article 4 :

Les exposants s'engagent à respecter strictement les dispositions légales applicables à leurs activités. Les camions réfrigérés sont acceptés sur le site de la manifestation.

Article 5 :

Les emplacements devront être laissés propres, les déchets mis en sacs

Article 6 :

L'organisateur est susceptible de refuser l'installation d'un exposant, sans recours, si les produits exposés ne correspondent pas à ceux annoncés ou en cas de fausse déclaration avérée.

A

, le

Signature (Précédée de la mention « Lu et approuvé »)